

ASSURANCE CABINET



Fiche Produit

	Formule 1	Formule 2
Activité	Bureaux	
Superficie	*Inférieur ou égal à 50 m ²	
Incendie	10 000 €	15 000 €
Dégâts des eaux	5000 €	7500 €
Vol	5000 €	7500 €
Protections Vol	*Niveau A	*Niveau C
Bris de glaces	2000 €	3000 €
Assistance	Garantie	Garantie
Garantie des matériels	1000 €	2000 €
Soutien financier + Frais supplémentaires d'exploitation	25 000 €	25 000 €
Responsabilité civile en tant qu'occupant	Garantie	Garantie
Franchise générale	0,30 indice FFB	

	Formule 1	Formule 2
Prime TTC Annuel	150 €	195 €

- ❖ Pour les surfaces comprises entre 51 et 100 m² une surprime est appliquée de 30 € quelle que soit la formule choisie.

Indice FFB DEFINITION :

- L'indice FFB du coût de la construction (ICC FFB) est un indice trimestriel, base 1 au 1er janvier 1941.
- Il est calculé par la Fédération Française du Bâtiment
- Il enregistre les variations de coût des différents éléments qui entrent dans la composition de l'ouvrage.
- Ce calcul ne prend pas en compte la valeur des terrains.
- L'objet initial de cet indice est l'indexation des polices d'assurance. .

Source : Fédération Française du Bâtiment

Niveau de Protection :

- ❖ Niveau A : Les locaux renfermant les biens assurés sont entièrement clos et couverts.
- ❖ Niveau C :

Soit Protections Mécaniques			
NIVEAU C	<u>Devanture</u> (Ensemble de vitrines et des accès contigus Et donnant sur la voie publique : porte d'accès, Tambour d'entrée, imposte)	<i>Au choix, l'une des protections ci-dessous :</i> <ul style="list-style-type: none">➤ Rideaux métalliques pleins ou à mailles ou micro perforés avec fixation de sécurité extérieur commandés manuellement ou électriquement à partir d'une commande intérieure ou d'une serrure de sûreté extérieure.➤ Grilles extensibles avec serre-grille de sécurité.➤ Produits verrier conformes à la normes NFP-78406 et classés P6 à P8.	
	ISSUES AUTRES QUE CELLES DE DEVANTURE	Portes	<i>Au moins 2 points de condamnation par porte :</i> <ul style="list-style-type: none">➤ Soit serrure multipoints,➤ Soit serrure plus verrou,➤ Soit serrure ou verrou plus barre de fer intérieure. Et <ul style="list-style-type: none">➤ Parties vitrées : grilles ou barreaux ou volets pleins portatifs
		Fenêtre	<i>Au Choix l'une des protections ci-dessous :</i> <ul style="list-style-type: none">➤ Persiennes métalliques ou en bois plein avec fermeture par espagnolette ou en barres de fer.➤ Volets mécaniques avec fermeture par barre de fer➤ Volets en bois pleins vissés intérieurement➤ Volets pleins portatifs➤ Grilles ou barreaux
		Issues autres Que portes et fenêtres	<i>Au choix l'une des protections ci-dessous :</i> <ul style="list-style-type: none">➤ Volets pleins portatifs➤ Grilles ou barreaux
Soit Protections Electroniques			
Les locaux assurés sont surveillés par un système d'alarme anti-intrusion réalisé par un installateur certifié APSAD, selon la règle APSAD (règle R55 avant le 1 ^{er} Juillet 2006) et relié à une centrale de télésurveillance de type P3.			

Votre contact :



Elodie Guillet : 01.53.21.95.13 ; elodie.guillet@revertbadelon.fr.